



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi le 13 janvier 2020 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 19h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Jean-Martin Villeneuve, Conseiller # 1
Monsieur Gilles Murray, Conseiller # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(19) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.
Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2001-04

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de décembre 2019
 - 3.1 Séance ordinaire du 2 décembre 2019
 - 3.2 Séance extraordinaire du 16 décembre 2019
4. Adoption des comptes payés décembre 2019



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

5. Résolution pour fournir une procuration pour Mallette pour Revenu Québec
6. Résolution du mandat pour débiter la négociation avec le Service de Protection en Incendie de la Ville de Matane
7. Résolution Sentier motoneige 2019-2020
8. Résolution pour l'augmentation salaire du directeur général 2020
9. Projet récréo- touristique des trois lacs
- 10 Période des questions
- 11 Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3- Adoption des procès-verbaux de décembre 2019

3.1 Séance ordinaire du 2 décembre 2019

RÉSOLUTION 2001-05

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 2 décembre 2019, tel que présenté par Monsieur Steve Castonguay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3.2 Séance extraordinaire du 16 décembre 2019

RÉSOLUTION 2001-06

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 16 décembre 2019, tel que présenté par Monsieur Steve Castonguay.

4. Adoption des comptes payés décembre 2019

RÉSOLUTION 2001-07

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer pour le mois de décembre 2019 pour un total des comptes incompressibles de 25 ~~4~~497.37\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 73.95\$, les salaires nets des employés de 12 506.78\$, les traitements nets des élus (es) de 1 595.07\$, les remboursements des prêts de 2 360.89\$, la facture de la collecte et le transports des matières résiduelles et de recyclage au montant de 2 574.90, le paiement des services publiques 416.13\$, les remboursements des déductions à la source de novembre au montant



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

de 5 737.04\$ et un montant de 49 377.82\$ des comptes compressibles
pour un montant total de 74 875.19\$ pour le mois de décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**5- Résolution pour fournir une procuration pour Mallette pour
Revenu Québec**

RÉSOLUTION 2001-08

Il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu
de mandater Monsieur Steve Castonguay, Maire, à signer pour et au
nom de la Municipalité de la paroisse de St-Léandre les formulaires
RC-59 et MRW-69.RP afin d'autoriser la firme comptable Mallette de
pouvoir discuter avec les autorités fiscales du dossier de la
Municipalité de la paroisse de St-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**6- Résolution du mandat pour débiter la négociation avec le
Service de Protection en Incendie de la Ville de Matane**

RÉSOLUTION 2001-09

Il est proposé par **Monsieur Jean-Martin Villeneuve** et
unanimement résolu de mandater Monsieur Steve Castonguay, Maire,
et Monsieur André Marcil, directeur général à débiter les négociations
avec le Service de Protection des Incendies de la Ville de Matane pour
et au nom de la Municipalité de la paroisse de St-Léandre, l'entente
devra être adoptée par résolution par le Conseil Municipal de la
Municipalité de Saint-Léandre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7- Résolution Sentier motoneige 2019-2020

RÉSOLUTION 2001-10



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par **Monsieur Marc-André Bérubé** et unanimement résolu d'adopter pour la saison de motoneige 2019-2020, les administrateurs du Club Les Amoureux de la motoneige inc. de Matane (01-103). L'autorisation pour pouvoir traverser les routes indiquées dans ce présent document. Aussi, pour information, nous vous transmettons la localisation GPS de chacune des traverses.

Rang 6 (André Caron) : 48.771678, -67.582244 (GPS)

Rte principale : 48.750786, -67.582385

Rang 8 Est : 48.722087, -67.594587

Rang 7 village : 48.730502, -67.607898

Rang 7 village : 48.726390, -67.612576

Rang 8 (Près de la route du Peintre) : 48.712675, -67.611353

Veillez prendre note qu'aucun changement n'a été apporté aux différents endroits prévus l'an dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8- Résolution pour l'augmentation salaire du directeur général 2020.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que selon le contrat de travail en vigueur de Monsieur André Marcil, il est prévu que le salaire du directeur général sera automatiquement indexé à chaque début d'année financière soit le 1er janvier d'un montant équivalent à l'augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC Canada) pour le Québec coût de la vie plus 2 % : soit 31.66\$ + 1.23\$ augmentation = 32.89\$/ heure pour 2020.

RÉSOLUTION 2001-11

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** et unanimement résolu d'accorder l'augmentation du salaire du directeur général à compter du 1er janvier 2020 au taux horaire de 32.89\$ pour 35 heures par semaine pour un salaire brut de 1151.15\$ par semaine.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9- Projet récréo- touristique des trois lacs

Monsieur Castonguay résume le projet récréo- touristique des trois lacs.

RÉSOLUTION 2001-12

Considérant, que le Conseil Municipal encourage et désire soutenir le développement économique.

Considérant, que le conseil désire soutenir les demandes de L'Association des Résidents des lacs Malfait et Aux Canards, qui s'oppose fermement à la phase 1 du projet de sentier autour des lacs Malfait et aux Canards.(voir la lettre du 5 janvier 2020 en annexe)

Considérant, que le conseil municipal désire rester neutre.

Il est proposé par **Monsieur Gilles Murray** et unanimement résolu de proposer que le Conseil de MRC arrive à un compromis avec l'Association des Résidents des lacs Malfait et Aux Canards pour la réalisation du projet récréo- touristique des trois lacs phase 1 par la réalisation d'un sentier pédestres et parcours de canots.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10- Période de questions

Une période de question est tenue.

11 Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2001-13

Il est proposé par Monsieur Jean-Martin Villeneuve et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 13 janvier 2020, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 25

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier